

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 49



ANNÉE 2013

ÉDITORIAL



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Amis,

Ainsi donc la roue aura tourné au point – et c'est la vie qui va – de nous avoir conduit au seuil d'une année 2014 qui nous fera connaître son lot de joies et de peines.

Ayons donc la force et le courage de faire front, de ne jamais renoncer.

Telle est notre devise au sein de notre petite commune. A ce jour elle est partie intégrante d'une communauté d'agglomération : la CAMY, forte de 35 communes et de 110 000 habitants. La Loi en a fait obligation à l'ensemble des communes du territoire français. Nous gardons cependant la gestion totale de notre village.

Tous auront remarqué que nous n'avons jamais baissé la garde pour assurer votre confort sans « toucher » à la pression fiscale de la commune. De très nombreux travaux ont été réalisés sans pour autant négliger l'entretien indispensable des installations existantes.

Un très léger crédit a été mis en place, ce sera le seul, pour réaliser les travaux destinés à contenir le ruissellement pour que les riverains ne soient à nouveau sinistrés rues des fermes, des gains, impasse du lavoir et rue de la haie boulland. Bien que cette dernière soit pour moitié sur le territoire et de la responsabilité du Breuil-Bois-Robert nous avons eu à cœur de prendre ces travaux à notre charge afin d'aboutir dans ce dossier.

A noter et ce sera l'accent mis sur le sens que nous accordons à la mission que vous nous avez confiée, à notre DEVOIR, que sur les 8 communes concernées par les risques d'inondation nous sommes la seule à avoir réalisé les travaux correspondants aux prescriptions des bureaux d'études. L'ensemble étant concerné par les domaines publics et privés – Tout est réalisé pour ne parler que de ce registre, ici chez nous.

En bref, malgré les difficultés nous avons fait de notre mieux. L'équipe municipale que j'ai l'Honneur de conduire peut avoir le sentiment du devoir accompli sans oublier ma collaboratrice, Christine, et l'ensemble des personnels qui méritent ma reconnaissance.

Très bonne année pour vous mes amis sans oublier ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Serge ANCELOT

LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2013 DU CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCES des 22 février - 29 mars - 26 avril -
14 juin - 20 septembre - 15 novembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 408 547,04 €
- INVESTISSEMENT : + 133 866,29 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 39 041,60 €
- INVESTISSEMENT : + 16 619,73 €

LES BUDGETS 2013 ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : 805 768,03 €
- INVESTISSEMENT : 831 264,22 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : 59 041,60 €
- INVESTISSEMENT : 36 686,33 €

IMPÔTS FONCIERS :

Malgré une mauvaise conjoncture, une baisse des dotations de l'Etat versées aux communes, les taux d'imposition 2013 ont été maintenus sans augmentation et reconduit à :

Nature des Taxes	2012	2013
Taxe habitation	6,78 %	6,78 %
Foncier Non Bâti	40,60 %	40,60 %
Foncier Bâti	14,34 %	14,34 %
Ordures Ménagères	4,04 %	4,04 %

ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014

TARIF CANTINE

- **4,55 €** : pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année
- **3,94 €** : à partir du 2^{ème} enfant déjeunant régulièrement
- **5,00 €** : pour les repas occasionnels.

TARIF GARDERIE

Les forfaits mensuels 2012 ont été maintenus.
Un tarif des dépassements horaires a été mis en place à 4 € le ¼ d'heure.

**EXTRAIT DU TARIF 2014
LOCATION SALLE COMMUNALE
INTRA-MUROS**

- Vendredi 15 h/Dimanche minuit : 599 €
- Samedi 10 h/Dimanche 9 h : 342 €
- Samedi 10 h/Lundi 8 h 30 : 430 €

Désormais les locataires paieront le ménage après location qui sera confié à la société de nettoyage en charge du contrat d'entretien.

ÉCOLE MATERNELLE VERT

Financée par la commune, la participation par enfant est acceptée à **520 euros** pour l'année scolaire 2012/2013 dans le cadre de la convention intercommunale qui nous lie à Vert et concerne 15 enfants.

EN MARCHÉ VERS LA MODERNISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE = Zéro papier

Dans l'objectif du développement durable, la modernisation de l'administration des collectivités prévoit qu'à l'horizon 2015, les actes des collectivités devront être entièrement dématérialisés.

Pour notre commune cette modernisation a été mise en place dès cette année 2013 :

- numérisation des registres d'état-civil de 1912 à 1972
 - dématérialisation des transmissions des délibérations du conseil municipal et des arrêtés du Maire à la préfecture via internet ;
 - dématérialisation des échanges avec le trésor public via internet (paiement des factures, encaissement des recettes et l'ensemble des opérations comptables).
- Ces procédures ont nécessité en amont un travail administratif très important.

SUBVENTIONS SOLLICITÉES ET OBTENUES

- Fonds de concours CAMY et réserve parlementaire de notre Député, Jean-Marie TETART, pour la réfection des murs de pierres de la rue du château, de la route de Houdan et de la cour de la mairie.
- Prise en charge intégrale par le Conseil Général de la mise en accessibilité de l'abri de bus d'Auffreville qui sera effectué courant de l'année 2014.
- Prorogation à titre exceptionnel de la subvention de remise en ordre des voiries de Brasseuil suite à l'orage 2007 qui ne pouvait pas être effectuée avant le remplacement des canalisations.
- Réserve parlementaire de notre Sénatrice, Sophie Primas pour la mise en sécurité du muret dans la rivière à l'espace socio culturel, des travaux à l'école.
- Subvention du Conseil Général au titre du programme triennal de voirie pour l'aménagement des accotements de la route de Houdan – rive Ouest – 2^{ème} tranche.

MODIFICATION DES LIMITES D'AGGLOMÉRATION SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

La route départementale peut comporter des zones « en agglomération » (responsabilité communale) permettant une limitation de vitesse à 50 km/heure et des zones « hors agglomération » avec limitation à 70 km/heure (responsabilité Conseil Général).

Faisant suite à la demande de subvention pour la mise aux normes d'accessibilité des abris bus auprès du Conseil Général, il a dû être effectué une réorganisation des portions hors agglomération de la route départementale 983 afin d'être cohérent avec la réalité du terrain.

De ce fait à l'entrée du village, côté Mantes-La-Ville, le panneau d'entrée et de sortie de village ont été remplacés par des panneaux « hameau du soleil levant – Cne d'Auffreville-Brasseuil » déterminant une portion en agglomération **limitée à 50 km/heure** jusqu'au passage piétons face à la rue du château.

La portion suivante jusqu'au tourne à gauche de la rue des écarts a été reclassée hors agglomération limitée à 70 km/heure.

Ce qui aura pour conséquence la prise en charge financière intégrale par le Conseil Général de la remise aux normes de l'abri de bus d'Auffreville situé hors agglomération pour une réalisation courant 2014.

Les travaux de remise aux normes de l'abri bus Brasseuil étant situé « en agglomération » seront à charge de la commune et pourraient bénéficier d'une possibilité de financement à 75 % du Syndicat des Transports d'Ile de France.

L'étude sera engagée à moyen terme en concertation avec la CAMY qui permettra par un groupement de commande de réduire ainsi les coûts et une aide pour la constitution des dossiers de subvention.

VOIRIE IMPASSE DU SOLEIL LEVANT

Les voiries et trottoirs ont été classés dans le domaine public et la rétrocession de l'ensemble des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été rétrocédés à la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines.

SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS

Les offres du crédit agricole ont été retenues pour :

- un emprunt de 110 000 € sur 12 ans pour compléter le financement du remplacement des canalisations d'eau pluviale dans le quartier de Brasseuil.
- un prêt relais de 200 000 € de courte durée dans l'attente du versement des subventions et du remboursement de TVA.

ACQUISITION RÉSERVE ÉQUIPEMENT ANGLE RUES DES CLAUSELAIS et DU VILLAGE

Faisant suite à l'accord signé avec les époux Buteau, l'acquisition du triangle entre les rues du village et des clauselais est fixée au prix d'estimation des domaines fixé à 1 200 €.

La construction d'un muret de soutènement de la voirie des clauselais surélevé d'un grillage de protection sera édifiée sur le domaine communal depuis la propriété concernée. Une consultation sera prochainement lancée pour des travaux prévus courant 2014.

A l'issue des démarches, la réserve d'équipement n°2 figurant au Plan Local d'Urbanisme sera annulée.

MODIFICATION STATUTS SYNDICAT RIVIERE VAUCOULEURS AVAL

Un avis défavorable (par 11 voix pour et 2 abstentions) a été émis à la modification des statuts du Syndicat de la Rivière de la Vaucouleurs Aval.

Il serait préférable pour des logiques géographique et économiques que les 3 dernières communes du Syndicat (Auffreville-Brasseuil, Mantes-La-Ville et Vert) entrent par convention dans la Communauté de Communes du Pays Houdanais. En effet cette dernière assure déjà la gestion de la rivière et du ruissellement avec les services techniques nécessaires. Il serait donc plus efficace qu'elle poursuive sa mission tout le long de la Vaucouleurs.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION TREMPLIN PLUS

Une convention a été signée avec l'association « TREMPLIN PLUS » qui permet de pourvoir au remplacement du personnel communal en cas d'absence.

Actuellement elle pourvoit au remplacement momentané de Denis LEVEQUE, notre agent d'entretien des espaces verts.

LOCATION COMMUNALE

Le loyer mensuel du pavillon communal a été fixé à 615 €.

INDEMNISATION ASSURANCE

Faisant suite à la réparation des dégâts du trottoir occasionnés par l'accident d'un camion à l'angle de la rue de la Vaucouleurs et de la route de Houdan, l'indemnisation des assurances de 2 535,52 € a été acceptée.

DÉMARCHES LANCÉES POUR LES PROJETS D'UN SENTIER DE LIAISON ENTRE BRASSEUIL ET AUFFREVILLE ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT AU SOLEIL LEVANT

Les propriétaires des terrains inscrits en réserves d'équipement au Plan Local d'Urbanisme ont été contactés pour des acquisitions à l'amiable afin d'aménager

- un cheminement piétonnier entre la rue des écants et le chemin des confidences,
- une aire de stationnement au-dessus de l'impasse du soleil levant



LA CAMY POUR NOTRE COMMUNE C'EST :

LE TAMY (Transport à la demande)

Une desserte supplémentaire : la maison de rééducation de Goussonville.

Il est cependant rappelé que ce service n'est pas un taxi, les usagers intéressés doivent se rendre aux arrêts définis :

- Mairie,
- Impasse du Soleil Levant,
- Moulins de Brasseuil.

Pour pouvoir utiliser ce service une demande préalable gratuite de carte doit être effectuée, les formulaires sont disponibles en mairie et sur le site de la commune

WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR

PISCINES AQUALUDE et AQUASPORT

La piscine de Mantes-La-Ville a ouvert en décembre 2013.

Les enfants de l'école rejoindront ce nouvel équipement pour leurs séances d'initiation à la natation.

Des tarifs préférentiels sont proposés aux habitants de la CAMY.

LE REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS

eau potable concernés par du plomb dans le cadre des obligations avant le 1^{er} janvier 2015.

LE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

La commune a bénéficié du groupement de commandes pour la réalisation du diagnostic obligatoire sur les normes d'accessibilité des équipements communaux qui a été effectué avant l'été 2013.

L'ESPACE INFO-ENERGIE

Nouveau service proposé gratuitement aux habitants du territoire CAMY pour obtenir des conseils lors d'un projet de construction, de rénovation, pour isoler votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie que vous soyez locataires ou propriétaires.

Contacteur un conseiller :

Du lundi au vendredi au 01.39.70.23.06 avec possibilité de rendez-vous tous les mercredis après-midi et jeudis toute la journée au service logement de la CAMY

Info.energie@camy-info.fr

LE FONDS DE CONCOURS attribué à la commune pour la réalisation de la réfection de ses murs de pierres.

REPRÉSENTATIVITÉ 2014

Le Conseil Communautaire de la CAMY est constitué d'élus de chaque commune adhérente, actuellement 3 titulaires par commune siègent à chaque réunion.

A compter du mois de mars 2014 la représentativité des communes au sein des Conseils Communautaires devait être revue pour se mettre en conformité avec les textes réglementaires. La Loi privilégiant l'accord local à l'application des critères prévus en son absence, les élus de la CAMY ont opté pour un accord local résumé comme suit :

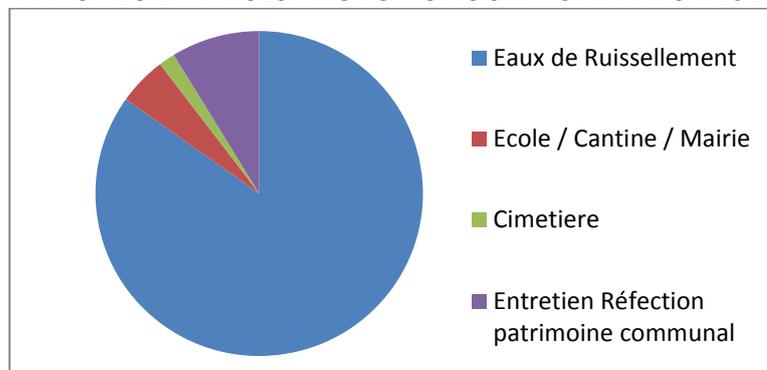
moins de 1 500 habitants	1 siège
de 1 500 à 2999 habitants	2 sièges
de 3 000 à 4 999 habitants	3 sièges
de 5 000 à 9 999 habitants	4 sièges
de 10 000 à 29 999 habitants	12 sièges
à partir de 30 000 habitants	27 sièges

Suivant la nouvelle Loi, Le Maire sera le Conseiller Communautaire titulaire et le 1^{er} Adjoint son suppléant.

TRAVAUX 2013

En 2013, les dépenses engagées pour les travaux s'élèvent à 250.000 €. Elles concernent essentiellement les travaux de ruissellement des eaux de pluie.

PARTS DES DEPENSES ENGAGEES POUR LES TRAVAUX 2013



Les travaux contre le ruissellement des eaux de pluie



Las d'attendre la possibilité de conjuguer nos travaux de lutte contre le ruissellement avec ceux de la commune de Breuil-Bois-Robert, le Conseil Municipal a décidé de lancer son chantier. Un aménagement du réceptacle du rû du Breuil couplé par le remplacement de la canalisation d'eaux pluviales d'un diamètre plus adapté a été effectué.

Ces travaux ne bénéficieront pas pour le moment des subventions prévues, celles-ci étant soumises à la condition d'effectuer ces travaux en même temps que ceux de Breuil-Bois-Robert. Elles ne seront donc versées que lors de la réalisation de merlons sur la commune du Breuil.



Les travaux de l'Ecole / Cantine et la Mairie



Pour l'école et la cantine/garderie, les travaux concernent des réfections diverses : portillons de l'école, escalier d'accès à la classe des grands, grillage de la garderie.



Pour la mairie, une cloison coulissante dans le bureau de la Mairie a été installée permettant une plus grande confidentialité lors des ouvertures au public du secrétariat. Après 16 ans d'occupation, la salle a bénéficié d'un petit coup de jeune : peinture des murs, remplacement des plaques de plafond, remplacement des fermetures des portes de sécurité et d'entrée. Par ailleurs, l'acquisition de matériel d'impression commun à l'école a été faite.

Les travaux du Cimetière



Il a été installé une stèle de remarque permettant l'inscription des personnes défunt(e)s dont les cendres ont été répandues au Jardin du Souvenir.

Le grillage du cimetière a été remplacé.

Les travaux d'entretien et de réparation du patrimoine communal



Le muret de soutien de la berge situé près du lavoir à l'espace socio culturel a été reconstruit.



Pour des raisons de sécurité, **le kiosque** situé près de l'aire de jeux de la Galopette a été démoli, le matériel de pompage et de forage démonté.

Divers autres travaux ont été réalisés : réparation de l'ensemble des peintures des menuiseries extérieures sur la commune, entretien au pavillon communal...

...Et à titre totalement bénévole : l'installation d'étagères dans le local « école » à l'espace socio culturel, le remplacement du chauffe-eau de la mairie, les travaux de plomberie, d'électricité et toutes les maintenances à la cantine et à l'école pour le bien-être et le confort des enseignantes et des enfants.

Les travaux d'enfouissement de certaines lignes électriques et de remplacement branchement plomb sur l'eau potable



L'enfouissement des lignes « moyenne tension » a été réalisé par l'ERDF sur la traversée de la commune qui verra progressivement à moyen terme les lignes disparaître. Deux transformateurs supplémentaires ont été installés aux 1 rue du village et 1 rue de la Vaucouleurs.



Le remplacement des branchements plomb sur l'eau potable est terminé. Il a été effectué totalement aux frais de la Lyonnaise des eaux mettant ainsi la commune en conformité avec la législation.



LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Enfin du concret !!

Six ans après les inondations par ruissellement d'octobre 2007 Monsieur le Maire et son conseil municipal, à l'unanimité, ont estimé que cela avait assez duré !

Las d'attendre les autorisations des organismes aussi différents que nombreux, les travaux seront pris en charge par notre commune sans subvention.

La sécurité des personnes et des biens a toujours été notre motivation aux nombreuses réunions avec les différentes communes et responsables de notre canton et du Département, mais en l'occurrence nous étions bien seuls.

Que d'heures, de jours et de nuits blanches pour ce très important dossier malheureusement le résultat n'est pas celui espéré.

Les travaux sur le territoire d'Auffreville-Brasseuil : rue des gains, des fermes et de la haie boulland (cette dernière pour rappel est pour moitié avec la commune du Breuil-Bois-Robert) ont débuté le 25 novembre dernier.

Le sous-sol de la rue étant trop encombrée ; tout à l'égout, eau potable, gaz...., la canalisation actuelle recevant le rû du Breuil-Bois-Robert sera remplacée par deux tuyaux :

- 1 diamètre de 20 cms sera alimenté en permanence par le rû,
- 1 diamètre de 60 cms absorbera l'eau de ruissellement des rues et le surplus de débit du rû en cas de précipitations importantes.

Le réceptacle du rû et la canalisation rue de la haie boulland sur le territoire du Breuil-Bois-Robert seront supportés financièrement par la commune.

Nous regrettons beaucoup que les trois merlons prévus pour ralentir l'écoulement des eaux dans la pâture enherbée du Breuil ne soient pas pour l'heure envisagés malgré un avis favorable des propriétaires du domaine privé.

Le revêtement de ces rues sera effectué à l'issue des travaux de canalisations et sera subventionné par le Département à 80 % (subvention obtenue en 2008).

Nous sommes désormais rassurés pour les riverains qui pourront dormir plus sereinement, c'est en tous les cas notre vœu le plus cher.

Notre engagement de réaliser les travaux a été tenu malgré un dédale administratif incroyablement difficile.

La durée des travaux est prévue pour deux mois sauf intempéries.

Le chantier sera interrompu pour les fêtes de fin d'année entre le 23 décembre et le 05 janvier 2014.

COÛT GLOBAL TTC DES OPÉRATIONS :

REPLACEMENT RESEAUX : 325 000 €
dont un emprunt de 110 000 €

REFECTION DE VOIRIE : 122 000 €
subvention Conseil Général : 76 436 €

Réorganisation du pôle scolaire

Contrat Rural

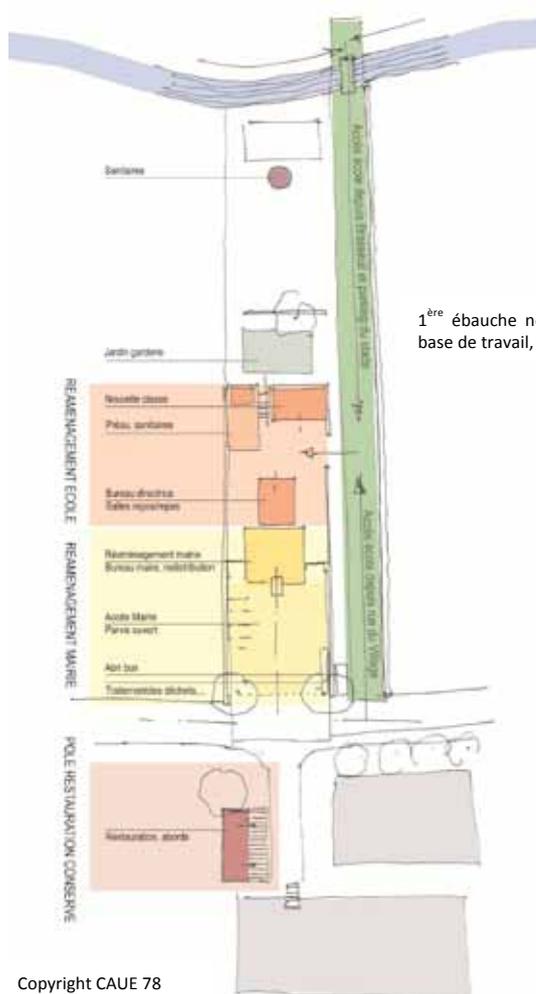
La commission de travaux travaille depuis plus d'un an sur la réorganisation du Pôle Scolaire. Ce projet bénéficiera d'un financement à hauteur de 80 % par le Conseil Général et le Conseil Régional sur la base d'un montant plafonné à 300 000 € HT.

Les actions déterminées ont été axées sur la réorganisation du pôle scolaire qui se fera en plusieurs temps.

Dans un premier temps il est prévu :

- la création d'une nouvelle salle classe de 60 m² dans le préau actuel, en remplacement de la salle de classe des « petits », jugée trop petite,
- la démolition des anciens sanitaires et la construction de nouveaux sanitaires (sanitaires sur 2 niveaux pour le projet à moyen terme de l'aménagement d'une garderie sous le préau actuel),
- l'aménagement de la salle de classe des grands (isolation) et le réaménagement de l'ancienne classe en surface annexe pour l'école,
- la construction d'un nouveau préau,
- la création d'un nouvel accès à l'école par la sente piétonne pour sécuriser l'accès des enfants et l'attente des parents, et le réaménagement de la cour.

Dans un deuxième temps, l'installation de nouveaux locaux sous le préau actuel permettrait de bénéficier d'un environnement idéal pour des activités périscolaires.



1^{ère} ébauche non définitive ayant servi de base de travail, réalisée par le CAUE 78



Copyright CAUE 78



Copyright CAUE 78



L'ÉCOLE RACONTÉE PAR LES ENFANTS

Ateliers pour le marché de Noël.

Nous faisons des calendriers et des lanternes chinoises.

Ariane et Amélie

On va à la gym tous les jeudis après-midi. On y va à pieds.

Léandre, Hugo et Richard



Ateliers cuisine

Pour de la semaine du goût, comme nous travaillons sur le monde, nous avons préparé des brownies, des cookies et des whoopies (sorte de macarons à la crème au beurre), spécialités américaines.

Nous les avons dégustées, avec la classe des grands.

Candice et Lana

Le loup

C'est la mascotte de la classe. Il fait partie de la classe.

Nous avons lu ses histoires : « Le loup qui voulait changer de couleur », « Le loup qui ne voulait plus marcher » et on travaille sur « Le loup qui voulait faire le tour du monde ».

Grâce à lui, nous visitons les pays du monde.

Chaque week-end, un élève l'emène chez lui. Comme ça nous allons lui faire faire « le tour d'Auffreville-Brasseuil » !

Macha et Jade

Le nom de l'école est « l'école des Huit Moulins » depuis le spectacle de fin d'année 2013.

Madame Dété avait demandé de trouver des noms à l'école pour avoir une idée. Le Maire et les autres personnes ont choisi « l'école des Huit Moulins ». Maintenant l'école a un joli nom.

Charles et Emmanuel

Quand on est nouveau dans une école, on ne sait pas à quoi s'attendre. On n'a pas de copain et on s'ennuie. Les nouveaux sont Manon, Juliette, Nollan, Yaquine, Soël, Tristan, Titouan, Maxime, Niels, Guenaelle, Ilyès, Noha et Clara.

Et après tout s'est bien passé.

Afénie et Nollan

Il y a une nouvelle maîtresse. Elle s'appelle Emilie Loutrage. Elle est très gentille et explique bien. Elle est arrivée au début de l'année.

Diana et Manon

Depuis la rentrée, tout a changé dans les classes. Les maîtresses ont déplacé les meubles et ont rangé. Les classes sont mieux organisées et on peut mieux se déplacer.

Owen et Irfan

Depuis jeudi 7 novembre, il y a une cloche dont les maîtresses se servent pour nous faire rentrer en classe après la récréation. Un conseiller municipal est venu la fixer. La maîtresse n'a plus besoin de taper dans ses mains.

Lina, Lilian et Théo

Les maîtresses ont créé des « pass » pour aller aux toilettes.

Nous en avons cinq : trois chez les garçons et deux chez les filles.

Elyse et Maxime

Le vendredi 15 novembre 2013, des ouvriers sont venus changer le portail. Ils l'ont avancé parce que la gouttière coulait beaucoup.

Nous avons un peu moins de cour mais ça évite d'être mouillé.

Alice, Julie et Alexi

La mairie a installé un tableau dans la cour. Il est vert. Il a des lignes oranges et blanches.

Comme ça, on pourra faire des dessins dessus à la craie.

Lukas et Juliette

LA COUR D'ÉCOLE VUE PAR LES ENFANTS



A la rentrée scolaire 2013, l'école comptait 43 élèves :

Classe de Mme Glinel : 23 élèves (GS : 8, CP : 6, CE1 : 9)

Classe de Mlle Loutrage : 20 élèves (CE2 : 4, CM1 : 9, CM2 : 7)

Ont été élues représentants des parents d'élèves

- titulaires : Mmes Dos Santos et Gaudin
- suppléantes : Mmes Jehanno et Gonalons.

Sorties scolaires

Un voyage scolaire a conduit les enfants en Belgique pour une visite de Bruxelles et du parc Mini Europe.

Noël des enfants



Les enfants ont assisté à un spectacle mutualisé avec l'école de Vert. Le goûter de Noël a eu lieu autour de sapin de Noël à la cantine suivi d'une distribution traditionnelle de friandises toujours très appréciée des enfants. Les cadeaux collectifs de cette année 2013 étaient une série de jeux de sociétés pour agrémenter leurs moments de détente ainsi qu'un baby-foot qui sera installé sous le préau pour les récréations.

La piscine

Les élèves de CP/CE1 bénéficieront de séances à l'espace aquatique « Aquasport » de Mantes-La-Ville, le jeudi matin du 31 mars au 29 juin 2014.



Le sport

Les séances ont lieu chaque jeudi après-midi à l'Espace Socio-Culturel.



L'objectif de la réforme des rythmes scolaires est d'améliorer l'organisation du temps scolaire tout en respectant davantage les rythmes naturels des enfants prévoyant des journées raccourcies de 45 minutes sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin sur dérogation et la pause méridienne d'une durée minimum de 1 h 30.

L'entrée en vigueur de la réforme était prévue pour la rentrée 2013/2014.

Soucieuse de proposer une organisation compatible avec les possibilités financières de chacun et d'organisation locale, la commission scolaire a établi ses propositions :

- l'allongement de la pause méridienne d'une ½ heure, de midi à 14 heures permettrait aux enfants de déjeuner plus sereinement et de bénéficier une récréation correcte favorisant la décompression et la détente avant la reprise des cours.
- une préférence pour le samedi matin qui permettrait aux parents de pouvoir accompagner et récupérer leurs enfants sans impact sur leur vie professionnelle en favorisant les contacts entre parents et parents/enseignants, aspect socialement très positif et limitant du côté des familles et de la collectivité des charges financières supplémentaires dans un contexte déjà difficile.
- si le mercredi matin était retenu, les enfants termineraient à midi, sans service de cantine.

La municipalité a consulté les parents en diffusant un questionnaire afin de connaître leurs habitudes actuelles et exposé les pistes de réflexion.

Après étude et analyse, il peut être établi que la majorité des familles se prononce en faveur du mercredi matin sans cantine scolaire.

Face aux problématiques locales : manque de locaux adaptés, impossibilité d'occupation des locaux scolaires pendant ces périodes alors que les enseignantes n'ont pas d'autres salles pour travailler, manque de moyens matériels et humains, au délai trop court pour mener à bien ce projet, par délibération du 22 février le Conseil Municipal a sollicité et obtenu la dérogation du Directeur Académique pour appliquer la réforme à la rentrée 2014.

Le retour de pratiques des collectivités ayant débuté à la rentrée 2013 confirme nos craintes quant à cette mise en place.

Nonobstant le Conseil Municipal, en sa séance du 15 novembre, a sollicité auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale :

- **L'ouverture de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires avec les associations des Maires en veillant à la compatibilité avec les finances locales et celles des familles et une vraie prise en compte des disparités et inégalités de moyens entre communes tant au niveau humain qu'en terme de locaux d'accueil.**
- **Le report sine die de cette réforme dans l'attente d'un principe d'application logique et harmonieux.**

AFFAIRE A SUIVRE.....

la rivière la Vaucouleurs

La Vaucouleurs prend sa source dans la commune de Boissets et se jette dans la Seine à Mantes (rive gauche). Ses principaux affluents sont le ru d'Ourville et la Flexanville.

Elle parcourt les communes de : Boissets, Civry-la-Forêt, Montchauvet, Courgent, Septeuil, Rosay, Villette, Vert, Auffreville-Brasseuil, Mantes-la-Ville et Mantes-La-Jolie.

Le rû d'Ouille venant de Neauphlette, Longnes, Dammartin se jette dans la Vaucouleurs à Montchauvet.

Le rû de la flexanville rejoint la Vaucouleurs à Septeuil après avoir traversé Flexanville, Orgerus, Saint-Martin-des-champs et Prunay-le-temple.

La Vaucouleurs comprend de multiples petits bras de décharge ou fausses rivières.

A Brasseuil, un éperon partage les eaux en deux bras ayant un égal débit.

Le lit primitif est alors appelé Môru (ou Mort-Rû), « bras droit », « bras inférieur » ou bras d'en bas », tandis que le bras forcé prend les noms de « bras gauche », « bras supérieur » ou « bras d'en haut ».

Le premier débouche en Seine sur le territoire de Mantes-La-Ville, le second à Mantes-la Jolie.

Trois ravissants lavoirs restaurés sur le parcours de la rivière participent au charme de notre village :



Impasse du lavoir



Impasse de l'éperon



Rue du château



AMICALE DES PÊCHEURS

DE LA VAUCOULEURS

Si vous voulez pêcher de beaux et bons poissons : truites, saumons de fontaines
Venez nous rejoindre au bord de la rivière pour la saison qui débutera en mars 2014

Pour tous renseignements Robert Merrien au 01.34.76.30.13

Des prises de taille fort honorable sont régulièrement effectuées

UNE PAGE D'HISTOIRE

L'ENTRÉE DE VILLAGE, POURQUOI LE SOLEIL LEVANT ?

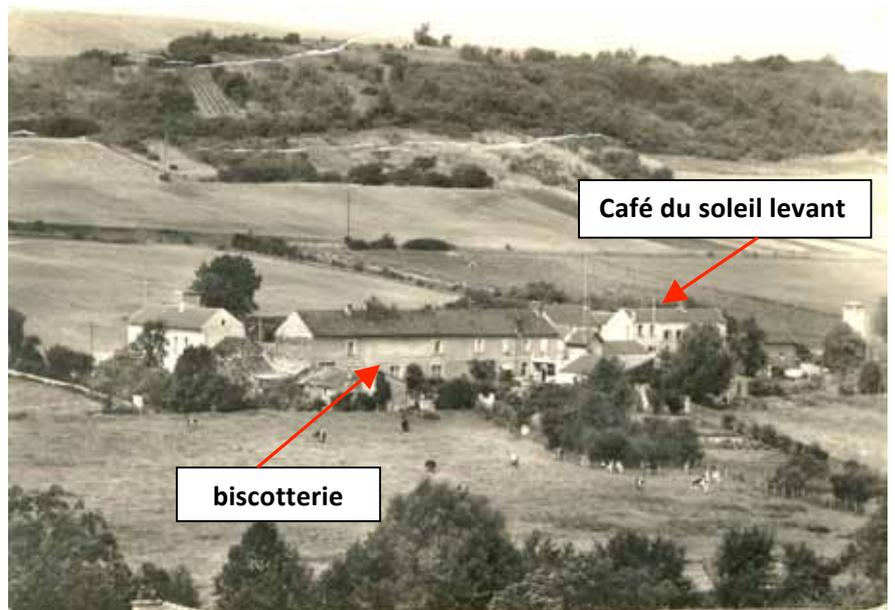


Le hameau d'entrée de village, côté Mantes-La-Ville, faisant partie sur le cadastre du lieu-dit de « la porte des prés » accueillait autrefois un relais de poste devenu plus tard un café-auberge « le soleil levant » où chacun se retrouvait pour des moments de convivialité. Les jeunes du village et des environs venaient y danser.

Ce n'est qu'aux environs de la fin des années 1950 que cette activité a cessé et que le bâtiment est redevenu une maison d'habitation qui a été entièrement restaurée en appartements en 2008.

Dans ce quartier, une biscotterie située au 9 route de Houdan fabriquait des biscottes pour les boulangeries de la Région.

En mémoire à ces lieux, l'impasse du soleil levant a vu le jour lors de la création du récent lotissement et le quartier a été officiellement rebaptisé en « Soleil Levant » lors de la délimitation de l'agglomération permettant le maintien d'une limitation de vitesse à 50 kilomètres sur cette portion de route départementale 983.



Carte postale issue des archives de J.P Guigard

Nous sommes à la recherche de photos et de documents de ces époques. Merci d'avance.



UN NOM POUR NOTRE ÉCOLE

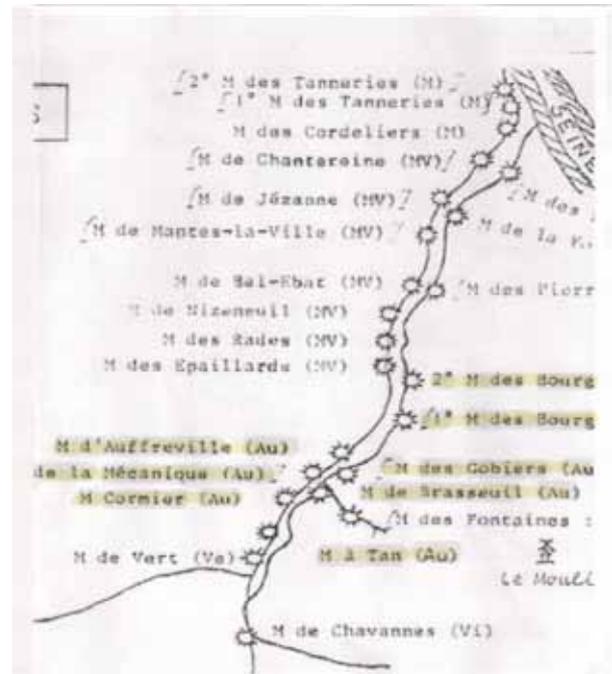
L'ÉCOLE DES HUIT MOULINS

Notre école n'avait pas de nom, à la demande des enseignantes et du conseil d'école, un sondage a été organisé pour obtenir des propositions des habitants ;

Après analyse des réponses reçues, une majorité de nom comprenant « moulins » a été constatée.

Ce sera la proposition des élèves et enseignantes de la commune, que le Conseil Municipal a retenu pour nom : **l'école des huit moulins**.

En effet notre village a été caractérisé depuis des décennies par la présence de huit moulins à eau qui figurent sur une cartographie ancienne



Remerciements à Patrick Dufour qui nous a gentiment aidé dans nos recherches et fourni cette cartographie extraite des travaux sur les moulins de la Vaucoeurs effectués par son Père



Avec moins de 450 moulins à farine en France, les Moulins de Brasseuil sont l'un des deux moulins encore en activité dans les Yvelines.



Meule de pierre

L'originalité des Moulins de Brasseuil est **leur farine écrasée à la meule de pierre**, comme autrefois. Cette farine est reconnue localement dans de nombreuses boulangeries, mais aussi par les plus grands boulangers parisiens et à l'export. Une autre originalité est de travailler avec **des blés biologiques** d'Ile de France, et ce depuis 1972.

Les Moulins de Brasseuil en chiffres

- 8 personnes
- 4500 tonnes de blé conventionnels (100% Ile de France)
- 3000 tonnes de blés biologiques français (65% Ile de France)
- 150 tonnes de seigle, épeautre, et petit épeautre biologiques français

Arrêt sur images

Cette année, la remise des prix a eu lieu le samedi 29 juin 2013 dans la salle communale. Le spectacle présenté par les enfants était sur le thème de l'EUROPE.



Notre cinquième brocante s'est déroulée le 8 septembre 2013. Le soleil était présent. Tous les exposants et les nombreux visiteurs ont pu profiter de la restauration et du stand de crêpes. Cette année, la circulation dans la Commune était en sens unique pour laisser l'accès aux secours.

La soirée du 13 juillet 2013 a eu lieu, comme tous les ans, dans la salle communale. La bonne ambiance était au rendez-vous.



C'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous avons commémoré l'armistice du 11 novembre 1918, près du monument aux morts.



La remise des médailles du travail s'est déroulée à l'espace socio-culturel. Bravo aux courageux...



C'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulé le traditionnel repas des aînés, dans la salle communale le 30 novembre 2013.



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT



POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales



POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal



Ouvrir de nouveaux commerces

Construire des nouveaux logements



POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Pour l'ensemble de la population



La population d'Auffreville-Brasseuil sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2014



A partir du 16 janvier prochain, vous recevrez la visite de **Brigitte RESENDE MARQUES** nommée Agent Recenseur pour notre commune.

Elle sera identifiable grâce à une carte officielle sur laquelle figurent sa photo et la signature du Maire.

Elle vous déposera :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel (par personne vivant au foyer),
- une notice d'explication.

L'agent recenseur peut également vous aider à remplir les documents.

Ces questionnaires devront être remis à l'agent recenseur sur rendez-vous convenu OU déposés dans la boîte à lettres de la mairie dans les 48 heures du dépôt.

Toutes vos réponses sont **confidentielles** et protégées par la loi.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont l'agent recenseur) sont tenues au secret professionnel.

Elles seront transmises à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre réponse est importante

Participer au recensement est même un acte civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune, et au terme de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

L'A.S.L.A.B

COMPOSITION du BUREAU 2013/2014

Président	Démétrio PRATTICO
Vice-Présidente Gymnastique	Sibylle SIMON
Vice-Président Tennis	Jacky CHRETIEN
Secrétaire	Armand TENDERO
Trésorier tennis	Bernard BEDAT
Trésorière Gymnastique	Claudine HEMMER
Vice Trésorière Gymnastique	Stéphanie COLOMBEL

SECTION TENNIS

L'association compte cette année, 32 adhérents.

Quelques adhérents, bien courageux ont, au mois de mars, nettoyé les abords du court.

Ces derniers ont été remerciés et café et croissants leur ont été offerts.

Le 8 septembre la section Tennis a participé pour la 5ème foire à tout.



Le 14 septembre, un tournoi en double a été organisé.

11 participants ont pu montrer leur talent.

Nous avons terminé l'année tennistique au restaurant des bords de Seine à la Roche Guyon.

Les inscriptions auront lieu le **Dimanche 19 Janvier 2014 de 10h00 à 12h00** à l'espace socio-culturel 4 Rue du château.

Le montant de la cotisation reste inchangé à savoir 30 € pour les INTRA MUROS et 35 € pour les EXTRA MUROS. (2 badges au maximum par famille.)

Les jeunes de moins de vingt ans qui souhaitent s'inscrire pour la première fois bénéficieront d'une remise de 50%.

Tournoi de fin d'année samedi 13 septembre 2014

Le PRESIDENT et le BUREAU souhaitent à tous et à toutes une excellente année 2014

D. Pratico

SECTION GYMNASTIQUE

Pour rester en forme dans la joie et la bonne humeur

Depuis début Septembre notre club a repris ses activités avec un effectif en très forte hausse : 47 adhérents dont 2 messieurs !

Le bouche à oreille et peut-être notre réputation ont bien fonctionné !

D'autre part notre professeur Isabelle Clowez ne donne plus de cours à Vert, alors de nombreuses personnes sont venues nous rejoindre à Auffreville.

Isabelle anime toujours le cours avec le même dynamisme et l'ambiance conviviale permet à tous les âges de se rencontrer et de pratiquer ensemble une activité dans notre village.

C'est un point important de notre engagement à maintenir une activité de proximité dans la commune.

Nous restons attachés à notre traditionnelle sortie restaurant à l'approche de Noël, bien méritée après tous les exercices, abdos, enchainements en musique, réalisés chacun à son rythme pendant les séances.

Les cours ont lieu à l'Espace Socio-Culturel

le Mercredi de 18h30 à 19h30

et de 19h30 à 20h30

La cotisation reste inchangée : 85 euros pour l'année.



Joyeuses Fêtes à tous !

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES ANNEE 2012/2013

31 décembre 2012 : Réveillon

16 février 2013 : Loto

20 avril : Soirée les couleurs de l'arc en ciel

9 juin : Déjeuner croisière, visite du musée Grévin

13 juillet : Soirée communale

8 septembre : Participation à la foire à tout

5 octobre : Soirée d'automne

16 novembre : Assemblée générale ordinaire de
l'association composée de 168 adhérents



Bulletin d'adhésion pour vos amis

Année 2013/2014 – C.I.A.D.E.C.

Mr, Mme

Adresse.....

Tarif : 15 € par personne

Envoi à : CIADEC chez Mme ANCELOT Annick
5 rue des Ecants – 78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL



C.I.A.D.E.C. PREVISIONS 2013-2014



31 décembre 2013 : Réveillon
8 février 2014 : Super loto
22 mars : Sortie spectacle
17 mai : Soirée brésilienne
Septembre : peut être foire à tout
20 ou 27 septembre : Sortie cabaret Artishow
25 octobre : Super loto
22 Novembre : Assemblée générale



Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer.

Pour tout renseignement, adressez-vous à
Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 ou 06 83 41 37 27

Tous nos **MEILLEURS VŒUX** pour 2014

AMITIÉ SOLIDARITÉ

CLUB PÉTANQUE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Au cours de l'année 2013, le club a organisé 10 concours, ouverts à tous, qui ont attirés jusqu'à 72 participants.

Tout au long de l'année, le mercredi après midi, une trentaine de boulistes amateurs viennent régulièrement taquiner le cochonnet.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, membres du conseil municipal et organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de tirer un bilan positif de cette saison.



*Les membres du bureau pour la saison 2014 sont ;
Bruno BELLALI, Herbert RAPP,
Daniel VERNIER et Gérard De Blieck*

Calendrier prévisionnel de la saison 2014

<i>Samedi 08 Mars</i>	<i>Inscriptions pour la saison</i>
<i>Samedi 29 Mars</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 12 Avril</i>	<i>Doublettes (à la mêlée)</i>
<i>Samedi 26 Avril</i>	<i>Triplettes formées</i>
<i>Samedi 10 Mai</i>	<i>Doublettes (à la mêlée)</i>
<i>Samedi 24 Mai</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 07 Juin</i>	<i>Triplettes formées</i>
<i>Samedi 21 Juin</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 05 Juillet</i>	<i>Doublettes (à la mêlée)</i>
<i>Dimanche 31 Aout</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 13 Septembre</i>	<i>Concours Individuel (Adhérents)</i>
<i>Samedi 18 Octobre</i>	<i>Buffet de fin de saison</i>
<i>Samedi 25 Octobre</i>	<i>Assemblée Générale à 18h00</i>



SOCIETE DE CHASSE D ' AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

NOTRE DEVISE : PASSION,EQUILIBRE ET CONVIVIALITE

22 Septembre 2013 9H, c'est l'ouverture et nous commençons à chasser sur notre territoire en partant des limites après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président. Soleil et bonne ambiance sont de la partie.

Cette année,le printemps désastreux a réduit à néant la reproduction des perdrix et des faisans, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas prélever les quelques perdrix restantes.

En revanche, belle population de lièvres, le plan de chasse a été atteint dès la première journée.

Situation stable en ce qui concerne les chevreuils et apparemment retour de quelques lapins.

Les fines gachettes peuvent compter également sur quelques pigeons.

Un grand merci à notre garde – piégeur qui accomplit tous les ans un excellent travail.

Notre soirée ' couscous' 2013 a remporté un vif succès et nous vous donnons rendez-vous, chasseurs ou non, le 15 Mars 2014 à la salle des fetes d'Auffreville-Brasseuil, pour partager un bon repas et assister aux fameux 3 coups, ainsi qu' à la levée de rideau.....!!!

Merci à nos élus pour l' aimable prêt des locaux.

Chasseurs occasionnels à la recherche d' une journée de chasse authentique,sachez que vous pouvez obtenir(après parrainage d' un chasseur de la société), une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.

La fermeture générale aura lieu le 28 Février 2014.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Secrétaire trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Secrétaire:	Mr LEGRAIN ERIC
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr DELAMARRE GERARD
Garde et piégeur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l 'année 2014.



Zébulons-Nous !

Zébulons-nous est une association qui existe depuis 2 ans. Elle vous propose des activités ludiques, culturelles et sportives pour enfants et adultes au sein même de votre commune. Cette année encore, les bénéficiaires de ces manifestations ont permis de faire un don conséquent à la coopérative scolaire de l'école d'Auffreville-Brasseuil.

Nos activités sont nombreuses et variées, venez nous rejoindre !



Notre équipe



Atelier bonbons



Atelier doudous



Scrapbooking



Kermesse

Zébulons-Nous!

Les rendez-vous 2014

Atelier bonbons

Samedi **25 janvier** 2014 10h30 - 12h00 Espace Socio Culturel



Zumba

février - mars 2014 (date à préciser)



Chasse aux œufs

Samedi **3 mai** 2014 à 10h00 sur le terrain de foot
Ramassage d'œufs pour les plus petits et jeux de piste pour les grands
(avec une récompense en chocolat !)



Randonnée VTT

Samedi **24 mai** 2014 (horaires et parcours à préciser)



Kermesse

Samedi **21 juin** 2014 après la remise des prix de l'école



Boum ou soirée dansante

Octobre 2014 (date à préciser)



Ateliers de Noël

de **septembre** à fin **novembre** 2014 10h00-12h00
Confection d'objets de décoration, de cadeaux, de bijoux, de cartes de voeux pour le marché de Noël 2014.

Marché de Noël

Samedi **6 décembre** 2014 de 10H00 à 17H00
Espace Socio Culturel



Pour d'autres suggestions d'activités et/ou votre participation, contactez-nous !
zebulonsnous@yahoo.fr

adresse postale : mairie d'Auffreville Brasseuil - rue du Village - 78930 Auffreville Brasseuil

L'Atelier Théâtre.....tire son Rideau



«CHARIVARI dans LA BOÎTE à MUSIQUE»

Spectacle Noël 2012



«A LIRE sans MODERATION»

Spectacle Fin d'année 2013

La charte des associations d'Auffreville-Brasseuil n'étant pas compatible avec l'Atelier Théâtre, celui-ci, après trois d'existence et six beaux spectacles, vous offre le dernier sourire de la troupe 2012-2013

Marine Galerne présidente de l'association «Les Ateliers d'Auffreville».



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

**Une championne de FRANCE au club de bridge d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL
Bravo à Nicole RADART dans la catégorie Paire dames.**

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures – Mercredi à 20 heures

Par téléphone : 0134771170 – 0130945973 – 0672406420 –

0130986720 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

Le président Raymond LYBEER et toute l'équipe vous présentent

Leurs meilleurs vœux pour 2014



bienvenue au village

Mr DUCZYNSKI et Mme GATEAU remplaçant Mme ROBIN, 18 rue du village
Mr et Mme ROGUEDA remplaçant Mr et Mme GUYON, 8 rue de la haie boulland.
Mr et Mme THEVENIAUD remplaçant Mr et Mme GUILLET, 15 rue de la Vaucouleurs.
Mr POUTIER ET Mme VIDAL remplaçant Mr GUYOMARD, 7 rue des gains.
Mr et Mme LE LANDOIS, 10 rue des gains.
Mr DUHAMEL et Mme PAPACHINO remplaçant Mr DE BLIECK et Mme LE THANH, 8 impasse du soleil levant.
Mr LESIOURD et Mlle HORVAIS remplaçant Mr HORVAIS, 8 impasse du moulin.
Mme Véronique GUIGARD remplaçant Mr LAINE et Mme ESPOSITO, 4 rue du château.
Mme PEYRONEN remplaçant Mr et Mme LEVEQUE, 7 rue du château.

ÉTAT-CIVIL 2013

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles.

NAISSANCE



William BUTEZ 03/09/2012
Brellina MABANDZA 21/01/2013
Amandine HATON 19/02/2013
Sacha LOUISET 25/03/2013
Ahmed BELKACEM 11/04/2013
Nathan BOULENGER 23/06/2013
Olivia BAUDIN 08/08/2013
Maxence POUTIER VIDAL 10/08/2013
Yaëlle DESNEUX 17/08/2013
Manon ROUSSEL 31/10/2013

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE



Eric CRETE & Yagmur BARAN
Le 1^{er} juin
Benjamin CONAN & Johanna GENDRON
Le 6 décembre

**Félicitations et
tous nos vœux de bonheur**

DÉCÈS



Paul GERMAIN - le 26 janvier
Jean PICHOU - le 15 février
André JEAN - le 03 avril

**Nos sincères condoléances
à leur famille**

DEMANDES URBANISME

DÉPOSÉES EN MAIRIE SUR L'ANNÉE 2013

- PIQUENET Robert 61 quater route de Houdan – construction mur clôture
- GUILLERM Romain 16 bis rue du village – pavillon
- GENESTRE Laurent 2 rue de la Vaucouleurs – extension d'un garage et création d'une terrasse
- PICARD Patricia 57 route de Houdan – construction d'un garage avec chaufferie
- DIEBOLD Nicolas 19 rue des clauselais – rénovation toiture sur abri
- LE MARCHAND Thierry 13 rue du village – création de 2 fenêtres, remplacement d'un portail bois pour de l'aluminium
- TANDBERG John 7 rue de la Vaucouleurs – remplacement de clôtures
- GILLÉ Daniel 122 route de Houdan – extension maison
- DE LA BASTILLE Emmanuel 2 Chemin de la vallée – aménagement de combles
- VERRIEST Gérard 23 rue des clauselais – bûcher et armoire de jardin
- BENAROCH Amos 6 rue de la Vaucouleurs – remplacement toiture à l'identique
- LE FLOHIC Kevin 8 rue de la Vaucouleurs – peinture des volets & portail
- ROGUEDA Franck 8 rue de la haie boulland – pose de deux vélux
- AMER Daniel 2 rue des gains – remplacement des menuiseries en aluminium blanc
- VICENTE Martinho 6 rue des écants – élargissement de balcon
- LUIZ Jean-Claude 6 chemin de la vallée – reconstruction d'un mur de clôture
- SCI DU MOULIN 61 route de houdan – réhabilitation ancien bâtiment
- MARTIN Gilles 15 rue du village – restauration mur clôture et création d'un portail coulissant
- MARY Pol 28 rue du village – remplacement de la toiture d'un appentis
- UEDA Stéphane 3 rue du village – remplacement des menuiseries en PVC blanc avec volets roulants
- GRIGNÉ Dominique 6 impasse des gâtines – bâtiment activité équestre
- CONAN Jean-Marie 6 impasse de l'éperon – construction d'un garage
- THEPAUT Evelyne 21 rue des clauselais – pose d'une tonnelle sur terrasse

Tous travaux de restauration, d'agrandissement, de création d'annexes ou de modification de l'habitat, doivent IMPÉRATIVEMENT être déclarés en mairie AVANT TOUT COMMENCEMENT par une demande préalable ou un permis de construire.

Le non-respect de ces obligations entrainera un constat de la part d'un agent assermenté de notre service instructeur (la CAMY) et un procès-verbal sera dressé constatant l'infraction et transmis au Procureur de la République.

Le délai de recours aux tiers débute lors de l'affichage en mairie de l'autorisation **ainsi que de l'apposition d'un panneau devant la propriété concernée** indiquant les références des autorisations et la nature des travaux, **dès obtention de l'autorisation et jusqu'à la fin des travaux.**



SCRUTINS 2014

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 23 & 30 mars 2014

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : 25 mai 2014

ÉLECTIONS SÉNATORIALES : septembre 2014

Dès le prochain scrutin :

NOUVEAU



TRES IMPORTANT :

Pour pouvoir être admis à voter, chaque électeur **devra désormais impérativement présenter** au bureau de vote **UNE PIECE D'IDENTITÉ** en même temps que sa carte d'électeur.

Le nouveau
permis de conduire
sécurisé



Depuis le 16 septembre 2013 les permis de conduire ne seront plus fabriqués par la Sous-Préfecture mais par l'Imprimerie Nationale à Douai.

Tous les permis roses cartonnés délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033 ;

Ils seront remplacés progressivement par des nouveaux permis à partir de 2015.

Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur Préfecture des modalités d'échange le moment venu.



Nouvel email de la mairie :
mairie@auffreville-brasseuil.fr

INFOS

PRATIQUES



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC ☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie@auffreville-brasseuil.fr

Site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

OU

www.monclocher.com

et taper dans le panneau d'entrée de ville
AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

- **Recherche cadastrale** : sur rendez-vous.
- **Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures** : Dépôt de dossiers, avis et conseils sur projets.
- **Problèmes de rivière** : Mrs Legrand et Bellali.

INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE :

- ✧ Par écrit dans la boîte aux lettres spécifique installée près de la porte d'entrée de la mairie.



ÉCOLE DES HUIT MOULINS : 01.34.78.49.96

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58

CANTINE/GARDERIE : 06.52.01.18.34

